

ECOLE MARIE CURIE de Corbas

rue centrale 69960 Corbas

tel : 04.72.50.20.51

ce.0693794z@ac-lyon.fr

Blog : www.lewebpedagogique.com/mariecurie/

Conseil d'école du 18 octobre 2013

Présents :

Directrice : Corot Marie Laure

Enseignants : Maternelle : Patricia Crochet, Elodie Dupuis Verdier, Christèle Fiorini, Corinne Tournon, Julie Ulliel.

Elémentaire : Laura Bachaud, Elisabeth Baps, Jaël Cano, Anne Cécile Chovin, Stéphanie Julia, Cristelle Mazallon, Isabelle Nanjoud, Céline Nicod, Brigitte Nugues, Maria Parizat, Magali Ruiz, Bertrand Suatton

ATSEM : Amissolle Christelle, Boirayon pascale

Parents d'élève : FCPE : DeJesus Marie-Hélène, Fraison Julia, Maldera Stéphanie, Marchand Christèle

PEEP : Amaral Christine, Becot Corinne, Bigot Agnès, Bouchery Christel, Bridet Nathalie, Coissieux Carole, Couturier Magali, Dragole Sophie, Morinon Corinne

Représentant la mairie de Corbas : Mme Babe Dominique, et Mr Morel Patrice

DDEN : Pendaries Guy

Absents excusés : Daisy Martinez

Ouverture du Conseil d'école par un mot de bienvenue et la présentation des nouvelles collègues et des nouveaux parents.

1. Rentrée 2013

→ **Présentation des équipes et des différents personnels de l'école maternelle**

Présentation de l'équipe enseignante / Nouvelles collègues

***Marie-Laure Corot** / Directrice

***Cano Jaël** : enseignante en CM1

***Ulliel Julie** : enseignante en PS

***Maria Parizat** complète Mmes Elodie Dupuis-Verdier et Fiorini en maternelle et Mme Chovin Anne Cécile en élémentaire. Elle est donc présente 3 jours sur l'école (LJV).

***Laura Bachaud**, complète le temps partiel de Mme Julia. Elle est présente tous les jeudis à l'école.

***Daisy Martinez** complète le temps partiel de Julie Ulliel en maternelle. Elle est présente tous les mardis en maternelle.

Pas d'autre changement, tant pour l'équipe enseignante qu'au sein de l'équipe d'ATSEM.

EVS / Sont restées parmi nous, Mme Dailly Florence et Mme Sekkai Sabrina. Nous sommes en train de recruter deux nouvelles EVS dont une devrait être dans l'école après les vacances : Melle Jessica Schaan.

Intervenants : Jocelyne Cottaz, en musique et Marie Claude Péraudin, de la Médiathèque.

Elles Interviennent toutes les deux auprès des classes de Cycle 2 et de Cycle 3. **Vinciane**

Desaintjean et **Kévin Aldon** en sport. Cycles 2 et 3.

RASED /

L'équipe du RASED est au complet cette année. Elle est composée de trois professionnels spécialisés appartenant à l'Éducation nationale dont une psychologue scolaire : **Mme Villeneuve**

Laurence, une enseignante d'adaptation: **Mme Jannot Brigitte** et une nouvelle enseignante

rééducatrice : **Mme Vigouroux Emmanuelle**. Les personnels du RASED interviennent sur demande des enseignants ou des familles lorsqu'une situation pose problème.

Elles sont joignables au 04 72 50 76 30.

→ **Lecture du compte rendu du dernier CE de Juin 2013**

Des inquiétudes étaient évoquées de la part des parents au sujet de la classe de CE1/CM2. Elles sont désormais toutes levées.

Utilisation du crédit PAE : projet SMIRIL : le projet commence à voir le jour cette année. Il sera financé comme prévu sur les crédits PAE 2014 à hauteur de 714€ par l'école.

Le fonctionnement PIDAPI se poursuit dans les classes qui le faisaient fonctionner et même avec de nouvelles collègues.

Le problème des couchettes en maternelle est pour l'instant en partie résolu grâce au débordement de 6 couchettes en salle de motricité mais il reste entier si les effectifs continuent à croître. A suivre pour les mois à venir...

→ **Résultats des élections**

552 électeurs inscrits / Nombre de votants : 200

3 bulletins nuls, soit 197 suffrages exprimés

les 15 sièges ont été pourvus. 6 reviennent à la FCPE et 9 sièges reviennent à la PEEP.

36% de votants. Bravo mais on pourra faire mieux l'an prochain.

→ **Effectifs et composition des classes (à ce jour)**

En maternelle :

PS : 59

MS : 46

GS : 42 enfants **soit un total de 147 élèves** (dont 1 inscription provisoire)

Nous attendons 2 nouveaux élèves en MS pour la rentrée du mois de novembre. Ce qui porte le nombre d'élèves en maternelle à 147 et bientôt à 149.

Ces effectifs sont répartis en 5 classes :

*une classe de PS à 30

*une classe de PS à 29

*une classe de MS à 30 et bientôt à 31

*une classe de MS/GS à 28 (7MS/21GS) + 1MS en attente d'être inscrit

*une classe de MS/GS à 30 (9MS et 21 GS)

En élémentaire :

CP : 45

CE1 : 39

CE2 : 54

CM1 : 47

CM2 : 61

Soit un total de 246 élèves (dont 6 inscriptions provisoires)

Nous attendons 2 CM1 pour la rentrée de novembre.

Ces effectifs sont répartis en 10 classes dont seulement 1 double niveau. Un CE1/CM2.

Prévisions année 2014/2015 :

En maternelle : les prévisions pour l'année prochaine, en appliquant la montée pédagogique, s'établissent ainsi : 59MS, 48 GS, soit un total de 107 élèves sans les PS.

Mr Morel fait remarquer qu'après consultation des registres de naissances sur la commune de Corbas, le nombre d'enfants nés en 2011 dépasserait celui de 2010 qui était déjà extrêmement élevé.

Par conséquent, une ouverture de classe peut être envisageable avec seulement 53 nouvelles petites sections.

42 CP, 45 CE1, 39 CE2, 54 CM1, 47 CM2, soit un total de 227 élèves en élémentaire dont 6 inscriptions

provisoires + 2 définitives soit 223 élèves. Le seuil de fermeture étant fixé à 234 élèves, il nous faut inscrire encore **11** élèves en élémentaire pour maintenir nos 10 classes. **Mais rien n'est perdu avec les nouvelles constructions autour de l'école qui seront livrées en janvier 2014.**

→ Organisation des Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Pas de très gros changement dans le contenu par rapport à l'organisation de l'aide personnalisée de l'an dernier puisque la priorité imposée porte toujours sur l'aide aux élèves en difficulté.

Les APC s'organisent donc dans notre école cette année de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Midi	PS2 MS3 CE1/CM2 6	MS/GS 4 et 5 CP10 et 12 CE13 CE1/CM2 6 CM2 9 CE2 2	PS2 MS3 MS/GS 4 et 5 CP10 et 12 CM2 9 CE2 2	
Soir	PS1 CE25	CE2 2 CM1 1 CM17 CM2 8	PS1 CP10 et 12 CE13 CE2 2	

Sur le temps de pause méridien : La contrainte des 90 mn de temps de pause obligatoires pour les élèves est respectée par tous les enseignants qui jonglent également entre les 2 services de cantine. Les APC sur le temps de midi ne durent qu'une demi-heure. Les élèves qui participent aux APC sont prioritairement des demi-pensionnaires. Des APC sont organisées en soirée pour les autres élèves. En période 1, l'ensemble des enseignants de maternelle a choisi d'effectuer leurs APC avec les élèves et les enseignants de cycle 2 (aide personnalisée et ateliers de langage).

- La mairie s'engage à étudier au cas par cas les demandes de repas exceptionnelles liées à la participation des élèves aux APC sur le temps de midi et qui ne sont pas inscrits habituellement.

→ Validation du règlement intérieur de l'école.

La lecture du règlement intérieur de l'école laisse apparaître l'ancienne dénomination du directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Mme Corot remplacera à chaque fois que cela sera nécessaire le titre « Inspecteur d'académie » par Directeur académique des services de l'Education nationale » (ou DASEN).

Enfin, l'article 2.3.1 sur les horaires et l'aide personnalisée sera modifié puisqu'il n'est plus d'actualité.

Le règlement intérieur officiel, long de 10 pages, sera diffusé à l'ensemble de la communauté de l'école par l'intermédiaire du Blog. Le règlement de l'école, réduit, sera collé dans les cahiers de liaison et à faire signer par les élèves et leur famille.

Une proposition de modification est faite par Mme Corot. Après lecture de cette proposition :

Nombre de voix contre : 0

Abstention : 1

Reconduction de l'ancien RI avec 32 voix pour.

→ Bilan financier de la coopérative.

Bilan financier de la coopérative d'école : Ce bilan concerne la période du 01/09/2012 au 31/08/2013. Le solde précédent était de 6719.53€ €. Les dépenses se sont élevées à 16822.17€ et les recettes à 16520.62 €. Le déficit de l'exercice est donc de -301.55 €.

Le solde au 31/08/11 était de 6417.98 €.

1/ La coopérative collective est principalement alimentée par :

- **subventions de la mairie** : 7536.50€ (45.61%). Les subventions de la mairie représentent les crédits libres (3165.50 €) et les crédits PAE (Projets d'Action Educative) à hauteur de 2024.25€ pour les projets jardin, atelier Modern Jazz
- **subventions des fédérations de parents d'élèves** : 2166.15€ (13.11%)
→ bénéfices kermesse : 1588€, vente sacs shopping PEEP : 578.15€
- **produits exceptionnels : 95€ (0.57 %) = écoles fleuries**
- **vente de produits pour cession** : 6722.97€ (40.7%)
- produits des activités éducatives : 100 € (0.6%)

2/ Les charges ont été les suivantes :

- achats de produits pour cession : 7 189.22 € (43 %) / important budget transport
- charges des activités éducatives : 9295.99 € (55 %) / théâtre, modern Jazz
- assurance : 0 € (0%)
- charges courantes : 100.11€ (0,6 %) / abonnements, achat de feuilles A4, Petits matériels
- charges exceptionnelles : 130.95€ (0,77 %)
- d'achats de biens durables : 105.90€ (0.63 %).

Les fédérations de parents d'élèves en profitent pour remettre à l'école un chèque d'un montant de 1522.91€ correspondant aux bénéfices de la fête de l'école de juin 2013. Mme Corot et l'équipe enseignante les remercient vivement pour leur investissement.

2. Relations Mairie/Ecole

Elles ont le mérite d'exister et d'être positives et constructives. Mme Corot remercie tout principalement les personnels municipaux dans leur ensemble pour leur accueil et leur aide précieuse dans sa prise de fonction.

→ Travaux réalisés

D'importants **travaux de rénovation ont été réalisés cette année** :

- 7 classes ont été repeintes (murs et boiseries).
- Les sols ont été changés dans 4 classes.
- La façade Nord de la maternelle a été repeinte.
- Les sols de 3 classes ont été rénovés (peinture et vernis pour les parquets). Seul petit bémol, en classe 6 et 8, les estrades n'ont pas été bougées. Les sols ont été repeints autour. C'est dommage si quelqu'un décide de supprimer l'estrade.

→ Travaux à prévoir et à budgétiser :

La priorité sera donnée à la maternelle :

Classe à rénover : la **classe 2** (peinture et mobilier).

Sécurisation des accès, fermeture du portail. Automatisation ?

Un mot sur la sécurisation des cours de la maternelle :

Origine des faits : à sa prise de fonction dans l'école, Mme Corot remarque que n'importe qui, même une personne étrangère à l'école, peut trop facilement traverser la cour de l'école maternelle puisque cette école dispose de deux accès ouverts en permanence, y compris sur le temps scolaire. Situation totalement anormale, d'autant plus que le plan vigipirate est toujours de rigueur. Depuis le 1^{er} octobre, à l'initiative de Mme Corot et de l'équipe de la maternelle, un des deux accès est

définitivement fermé. Ce qui empêche désormais la circulation « traversante » de personnes qui n'avaient rien à faire dans cet espace.

La deuxième étape sera la fermeture du grand portail d'entrée pendant le temps scolaire. Pour l'instant, Mme Corot rappelle que de cette mesure dépend la sécurité des élèves, qu'il ne s'agit pas là d'une mesure de confort mais de sécurité. Cette mesure doit donc être prise le plus rapidement possible.

Mme Arnissolle fait état d'une demande à prévoir pour 2015 : modifier ou changer les vasques des toilettes de la maternelle afin d'éviter un énorme gaspillage d'eau et de savon.

Entre le moment de la visite des travaux à budgétiser qui a eu lieu le 18 septembre 2013 et le premier CE, lors d'un conseil de délégués élèves, plusieurs demandes ont été formulées par les élèves à savoir, l'installation de cage de foot fixées au sol et la pose de tables résistantes aux intempéries dans la cour de l'élémentaire. Les animateurs du périscolaire pourraient ainsi en profiter pour leurs activités manuelles. Enfin les élèves souhaiteraient un espace filles isolé d'un espace garçons dans les toilettes de la cour. Idée à retenir et à étudier.

→ **Restaurant scolaire**

Le nouveau self devrait ouvrir ses portes en janvier 2014

→ **Sécurité incendie et PPMS**

- Un exercice d'évacuation a eu lieu dernièrement. Tout s'est très bien déroulé excepté le fait que les points de rassemblement sont trop près des bâtiments et trop nombreux sans possibilité de communication entre eux. Mme Corot propose d'inviter un pompier lors du prochain exercice et de travailler en lien avec la municipalité sur ce sujet.

-Un exercice de confinement aura lieu prochainement : PPMS en cas d'air extérieur vicié. (il est rappelé aux parents qu'en cas d'alerte « atmosphérique » il ne sert à rien de venir récupérer les enfants à l'école car ils ne pourront pas sortir de leur espace de confinement).

3. Vie de l'école

→ **Projets de classes :**

Maternelle : projet Capoeira avec vente de gâteaux réalisés par les enfants + vente d'objets lors d'un marché de Noël pour financer le projet. La FCPE en profite pour apporter une participation financière au projet d'un montant de 200€. Nous les remercions au nom des enfants.

Projet partenarial avec la médiathèque du Polaris sur les personnages archétypaux.

Elémentaire :

- ✓ Classes découvertes en Haute Loire, du 2 au 6 juin, pour tous les CM2, encadrés par Mme Ruiz et Mr Suatton. Mme Mazallon restera pour encadrer les CE1 de Mme Ruiz.
 - ✓ Projet SMIRIL pour les classes de Mme Nanjoud, Mme Baps, Mme Nugues, Mme Nicod, Mme Julia, Mme Cano et Mme Chovin avec plusieurs objectifs différents suivant les classes et l'âge des enfants.
 - ✓ Projet « Ecoles Fleuries » : la classe de Mme Nanjoud a remporté le prix d'honneur.
 - ✓ Projet « Grandes terres » Seulement 2 classes sur 4 ont été retenues, celles de Mme Nugues et de Mme Nicod. Lien intéressant avec le projet SMIRIL.
 - ✓ Projet Modern Jazz. Création de 2 spectacles :
- * CP-CE1/CM2 : Les voyages d'Ulysse
* CE2 : spectacle inspiré du conte : « La sorcière du placard à balai »

- ✓ Projet vite de l'Opéra de Lyon pour les classes de Mme Baps et de Mme Nanjoud
- ✓ Projet ELA : la dictée d'ELA s'est effectuée en présence de parents et de personnalités dans toutes les classes du cycle 3. Une occasion de parler de la différence, du handicap et de découvrir les leucodystrophies.

Mme Babe, adjointe au maire, fait remarquer que la dictée d'ELA a été réalisée dans les 3 groupes scolaires. La 2^{ème} action « Mets tes baskets » pourrait être fédératrice d'un projet commun aux trois écoles. Pourquoi pas un cross commun ? Se pose alors la question de l'adhésion ou non à l'USEP ? A suivre...

→ **Piscine**

Les séances ont lieu à la piscine de St Laurent de Mure. Les deux classes de MS/GS iront à la piscine du 31/03 au 27/06/2014.

Les parents de maternelle qui souhaitent encadrer un groupe d'élèves au bord du bassin peuvent passer leur agrément. Rendez vous pris le 29 novembre prochain avec Mr Evieux, Conseiller Pédagogique de Circonscription. Merci de vous faire connaître auprès des enseignants.

En deuxième, période, du 09/12 au 28/03, ce sera le tour des classes de CP, des CE1 de Mme Ruiz et de tous les CM2. Actuellement et jusqu'au 06/12, ce sont les CE de Mme Nugues qui en profitent.

→ **Programmation des spectacles du POLARIS :**

Chaque classe se déplace 2 ou 3 fois dans l'année au Polaris pour admirer des spectacles de qualité. Chaque enseignant choisit lui-même les spectacles parmi un panel de propositions et les financent entièrement grâce aux 20€ de cotisations annuelles demandées aux familles.

→ **Quelques dates à retenir**

1/Dates des prochains CE :

Mardi 18 février 2014 (deuxième trimestre)

Vendredi 13 juin 2014 (troisième trimestre)

2/ Quelques festivités

Le marché de Noël des maternelles aura lieu le 17 décembre.

La FCPE propose d'acheter pour 20€ de cadeau par classe. Les parents de cette fédération demandent aux enseignants de leur fournir avant le 15 novembre le cadeau de leur choix.

Le carnaval sur le thème du Brésil aura lieu au printemps (date à déterminer).

La fête de l'école aura lieu le vendredi 20 juin 2013.

→ **Questions diverses :**

- ✓ Une démonstration TNI est proposée à tous les parents élus qui le souhaitent un mardi soir du mois de novembre. Mme Ruiz attend juste une date.
- ✓ Propreté de la cour : sujet récurrent débattu en comité de délégués pour l'instant sans solution miracle. On ne baisse pas les bras pour autant.

Clôture de CE à 20h05